

PROCES-VERBAL
10E ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2019
DE L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT ABITIBI-JAMESIE

Le 22 mai à 18h00

Bistro le Vassan, 492 route 111, Val-d'Or, J9P0C1

1. OUVERTURE DES PORTES 16H50

Liste des membres présents :

- Mme Isabel Dufresne
- M. Mario Grenier
- M. Richard Genest
- M. Mathieu Bellerive
- M. Léandre Gervais
- M. Normand Roy
- Mme Marika Labbé
- Mme Sylvie Morin
- M. François Brulotte
- M. Michel Duranseau
- M. Gilles Bérubé
- Mme Cindy Cormier
- M. Luc Bossé

Aussi présents :

- M. Oumarou Daouda (Directeur général) ;
- Mme Rose Beauchemin (Agente de sensibilisation, stagiaire) ;
- Mme Hajar Essalama (Chargée de projet) ;
- M. Christian-Raphael Gilbert (Chargé de projet) ;
- M. Richard Séguin (Vérificateur comptable) ;

Ouverture de la SÉANCE : Mot de bienvenue du PRÉSIDENT

La séance débute à 17 h 55 et le président, M. Luc Bossé, souhaite la bienvenue à tous. M. Bossé souligne les 10 ans d'existence de l'Organisme et l'augmentation des budgets 2018-2019-2020. M. Bossé mentionne que l'OBVAJ se positionne pour mieux collaborer avec les acteurs de l'eau des bassins versants des rivières Abitibi, Bell, et Harricana ; que l'OBVAJ a pu bonifier son équipe et peut désormais élargir le nombre de partenaires à qui il peut offrir du soutien de qualité ; que l'OBVAJ est mieux positionné pour répondre aux défis en gestion intégrée de l'eau sur le territoire, catalysés par la forte croissance économique que connaît la région depuis quelques années ; que ces défis poussent l'OBVAJ à vouloir faire davantage de projets en partenariat avec les citoyens, les municipalités, les MRC, les industries, les agriculteurs et l'ensemble de nos partenaires dans la gestion de l'eau.

M. Bossé mentionne que c'est dans ce contexte que l'OBVAJ travaille à mettre à jour son Plan directeur de l'eau et son équipe se développe comme une référence en matière de gestion intégrée de la ressource en eau. M. Bossé espère que les efforts de l'OBVAJ sur le territoire puissent aider à cheminer vers une gestion durable, intégrée de l'eau dans tout le bassin versant sur le territoire de l'Abitibi-Jamésie.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019

RÉSOLUTION OBVAJ : 417-05-19

Objet : Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2019

Mme Sylvie Morin propose que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2019 soit adopté. La proposition est appuyée par M. Normand Roy et est adoptée à l'unanimité.

Adopté

L'ordre du jour ainsi adopté est comme suit :

1. Ouverture de la séance : Mot de bienvenue du président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle du 22 mai 2019
3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 21 juin 2018
4. Assemblée des membres
5. Présentation des employés et du Conseil d'administration
6. Rapport annuel des activités 2018-2019
7. Plan d'action 2019-2020
8. Prévisions budgétaires 2019-2020
9. Présentation des différents projets 2019-2020
10. Choix vérificateur comptable
11. Élections
12. Remise prix de distinction à certains membres
13. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 21 JUIN 2018

Le directeur général, M. Oumarou Daouda demande aux membres s'ils ont bien reçu le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2018 et si les membres désirent qu'il soit lu. Aucun membre ne demande de modifier le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2018.

RÉSOLUTION OBVAJ : 418-05-19

Objet : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2018

Mme Cindy Cormier propose l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2018. La proposition est appuyée par M. Richard Genest et est adoptée à l'unanimité.

Adopté

4. ASSEMBLÉE DES MEMBRES

4.1. PRÉSENTATION DES EMPLOYÉS ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président effectue une brève présentation des membres du conseil d'administration et M. Oumarou Daouda présente les employés de l'OBVAJ.

M. Daouda résume ensuite les grandes lignes du rapport d'activités annuel pour les membres présents, dont les activités récurrentes de l'OBVAJ, les formations auxquelles les employés de l'OBVAJ ont participé, les tâches et projets sur lesquels l'organisme s'est appliqué, les publications parues dans les médias ainsi que les événements auxquels l'OBVAJ a participé. Des questions des membres s'ensuivent :

Au sujet des campagnes d'échantillonnages effectuées sur le territoire de l'OBVAJ dans le cadre du projet pilote d'analyse des eaux de surface :

Q. : Les échantillonnages se font combien de fois par année ? M. Luc Bossé

R. : 8 fois par période estivale dont 2 fois après pluie. M. Daouda

Au sujet de l'acidité de la rivière Fournière :

Q. : Quelles sont les causes de cette acidité ?

R. : (O. Daouda) : Possiblement de causes naturelles.

R. : (C. Cormier) : Possiblement en lien avec l'acidité que génère les milieux humides.

M. Brulotte intervient sur l'état de l'eau du lac Lemoine en lien avec les résultats du RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) :

Q. : Quelles sont les causes de la dégradation du lac Lemoine ?

R. (L. Bossé) : Possiblement les activités de villégiature.

R. (O. Daouda) : Le lac s'enrichissant en nutriment, les plantes aquatiques rentrent en compétition avec les espèces aquatiques, ce qui pourrait avoir des conséquences à long terme, soit un processus de disparition des lacs se transformant en milieux humides.

Au sujet du programme d'analyse des eaux de puits :

Q. : Si vous constatez que certains puits sont contaminés, que fait l'OBVAJ ?

R. (L. Bossé) : Il est possible de chlorer l'eau.

R. : (C. Cormier) : Il est possible de recourir à des systèmes de traitement adaptés.

R. (L. Bossé) : Le défi relève des paramètres physico-chimiques, les systèmes peuvent être des adoucisseurs d'eau ou un système de traitement par osmose inversée.

R. (Isabel Dufresne) : Les paramètres bactériologiques posent aussi un problème considérant un cas particulier à Amos où les résultats montraient des résultats d'analyse d'eau de puits TNC (trop nombreuses pour être comptées) concernant les coliformes fécaux et qu'aucun cas d'intoxication n'ait été rapporté pour ce cas précis.

Q. : Pourquoi H₂Lab (le laboratoire d'analyse attitré) ne promeut pas davantage les forfaits d'analyse de puits d'eau potable sur le territoire ?

R. : Un manque de ressource de leur part.

Q. : Est-ce que les deux (2) OBV (OBVAJ et OBVT) se partagent les résultats d'analyse des eaux de puits d'eau potable ?

R. (O. Daouda) : Oui, les deux (2) OBV se partagent l'information.

Au sujet de la formation *Je protège mon héritage, je végétalise ma bande riveraine* :

Q. : Est-ce que la formation va se répéter cette année ?

R. (O. Daouda) : Oui, mais l'exercice va se porter sur une autre thématique que nous aborderons plus tard.

Au sujet du Forum sur l'eau de juin 2018 :

Q. : Un forum sur l'eau va se répéter cette année ?

R. (O. Daouda) : Non, mais pour l'année prochaine, on verra avec nos partenaires.

Au sujet du programme de suivi des espèces exotiques envahissantes (EEE) :

Q. : Le lavage de bateaux, c'est bien, mais la problématique est exacerbée aussi par les hydravions. Que faire dans ce cas précis ?

R. (O. Daouda) : Promouvoir les activités d'information à ce sujet, d'où l'importance de poursuivre les activités de sensibilisation dans ce sens.

Q. (Isabel Dufresne) : La Ville d'Amos aimerait donner accès à des stations de lavage fixes. Les coûts sont élevés, est-il possible de prendre comme exemples celles présentes sur le territoire de la Ville de Rouyn-Noranda ?

R. (O. Daouda) : des documents en ce sens vous ont été transmis. Ce dossier sera à rediscuter.

Q. : Quelles sont les caractéristiques du cladocère épineux, espèce exotique envahissante présente au lac Témiscaming ?

R. (O. Daouda) : Cette espèce a une prolifération rapide, n'a pas de prédateurs et se nourrit de zooplancton, ce qui pourrait potentiellement affecter la chaîne alimentaire naturelle et a ainsi une incidence sur les espèces aquatiques présentes.

Au sujet des stations de Réseau-Rivière :

Q. : Les résultats d'analyses d'eau effectuées pendant l'hiver affichent-ils des résultats différents de ceux pris en été ?

R. (O. Daouda) : Les paramètres analysés diffèrent selon les périodes estivales et hivernales. En exemple, cette année, l'impact des sels de déglacage font partie des paramètres analysés.

S'ensuit une période de questions :

Au sujet des impacts des sels de déglacage :

Q. : Est-ce que le gouvernement s'intéresse aux impacts des sels de déglacage sur les eaux souterraines, considérant que Toronto le fait depuis une dizaine d'années ?

R. (O. Daouda) : Non

Au sujet des EEE :

Q. (L. Bossé à Michel Duranseau de l'École de foresterie d'Amos) : Est-ce qu'il serait utile d'avoir de l'information complémentaire sur la progression des EEE apportée par des élèves en foresterie ?

R. (Michel Duranseau) : Oui, l'école de foresterie a des modules dans le programme Faune qui pourraient amener de l'information sur le terrain, espèces à risque, espèces envahissantes.

4.2. RAPPORT FINANCIER ANNUEL DES ACTIVITES 2018-2019

M. Richard Séguin, vérificateur comptable des états financiers de 2018-2019 pour le compte de Consult Action RS in., s'est présenté à l'assemblée afin d'effectuer la présentation de la mission d'examen financier. Il est dit que les états financiers n'indiquent pas de faille dans la gestion de l'organisme. Celle-ci démontre que la comptabilité est conforme, que l'OBVAJ a généré des revenus en 2019 de \$298 342 versus des revenus de \$190 632 pour l'année dernière. Les dépenses de l'OBVAJ pour 2019 sont de \$208 657 versus des dépenses de \$183 121 pour l'année dernière. Les principales dépenses en 2019 sont les salaires au montant de \$151 606 versus un montant de \$136 625 par rapport à l'année 2018. Le surplus accumulé de l'organisme en 2019 est de \$231 002 versus un surplus accumulé de \$141 317 pour 2018.

Le bilan au 31 mars 2019 montre que l'OBVAJ a présentement en caisse \$738 829, considérant entre autres les subventions du MELCC et le surplus accumulé. Le 14 mars 2018, L'Organisme a signé une entente avec le MELCC qui lui octroie une somme totale de \$726 750 ; soit \$242 250 pour chacun des exercices 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021. La totalité de cette somme a été versée à l'Organisme le 27 mars 2018. Un montant de

\$720 000 a été versé dans un compte Avantage Entreprise. Le bénéfice de cette aide financière est assorti de diverses conditions dont la production à des dates déterminées des différents rapports pertinents.

Rapport financier des activités 2018-2019

Description	2019	2018	2017
Revenus	298 342	190 632	145 485
Dépenses	208 657	183 121	174 770
Solde au début	141 317	133 806	163 091
Excédant (insuffisance)	89 685	7511	(29 285)
Solde à la fin	231 002	141 317	133 806
Actif	738 829	876 944	141 737
Passif	507 827	735 627	7931
Actifs nets	738 829	876 944	141 737
Activités d'exploitation			
<i>Excédant (insuffisance) des revenus sur les dépenses</i>	89 685	7511	(29285)
<i>Variation des éléments hors caisse du fond de roulement</i>	219 591	718 800	8316
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	129 906	726 311	20 969
Trésorerie au début	865 702	139 391	160 360
Trésorerie à la fin	735 796	865 702	139 391

RÉSOLUTION OBVAJ-419-05-19

Objet : Approbation du rapport financier annuel 2018-2019

Mme Isabel Dufresne propose l'approbation du rapport financier annuelles 2018-2019. La proposition est appuyée par M. Richard Genest et est adoptée à l'unanimité.

Adopté

4.3. PLAN D'ACTION 2019-2020

Le plan d'action est ensuite présenté par M. Daouda. La proposition du plan d'action 2019-2020 demeure similaire à celle des années précédentes concernant les activités de représentation et de participation à divers comités régionaux ainsi qu'au niveau des communications pour la concertation et la sensibilisation. Le plan d'action comprend 5 séries d'actions portant respectivement sur le plan directeur de l'eau, les communications,

informations, sensibilisation et formation, la protection des milieux et la restauration, le financement ainsi que les ressources humaines.

RÉSOLUTION OBVAJ-420-05-19

Objet : Approbation du plan d'action 2019-2020

M. Mathieu Bellerive propose l'approbation du plan d'action 2019-2020. La proposition est appuyée par M. Mario Grenier et est adoptée à l'unanimité.

Adopté

4.4. PREVISIONS BUDGETAIRES 2019-2020

Les salaires de l'Organisme prévus pour la période 2019-2020 comprenant les salaires et charges sociales (\$207 316,18\$), les activités démocratiques s'élèvent à \$21 905. Les frais généraux d'administration (comprenant les honoraires professionnels comptables, le loyer, la publicité, la promotion, les assurances, les équipements de bureau ... etc.) s'élèvent à \$32 417,00. Les dépenses totales prévues pour l'exercice 2019-2020 sont de \$261 638,18. Le budget est excédentaire avec un surplus de \$5 675,96.

RÉSOLUTION OBVAJ-421-05-19

Objet : Approbation des prévisions budgétaires 2019-2020

Mme Isabel Dufresne propose l'approbation des prévisions budgétaires 2019-2020. La proposition est appuyée par Mme Cindy Cormier et est adoptée à l'unanimité.

Adopté

4.5. PRESENTATION DES DIFFERENTS PROJETS 2019-2020

M. Oumarou fait une présentation sommaire des différents projets de l'OBVAJ pour 2019-2020. Le projet d'échantillonnage des eaux de surface se poursuivra en 2019.

À ce sujet, une question est posée :

Q. (L. Bossé) : Est-ce que les données d'analyse sur l'eau du programme Pulse Network seront considérées dans l'éventuelle banque de données de l'OBVAJ (Pulse Network a évalué 5 lacs en Abitibi en collaboration avec l'Université de Sherbrooke) ?

R. (O. Daouda) : Oui.

Q. : Les échantillonnages réalisés dans le cadre du projet Mégiscane seront-ils considérés (le projet Mégiscane a procédé à des analyses d'eau dans la région de Senneterre en lien avec l'Université de Sherbrooke et de McGill) ?

R. (O. Daouda) : Il sera utile pour l'OBVAJ d'avoir ces informations dans sa banque de données.

M. Daouda présente ensuite le programme développé par le Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'Eau (G3E) qui sera réalisé par l'OBVAJ sur le territoire. Ce projet provincial est intitulé Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir et comporte 2 stations d'échantillonnage sur le territoire de l'OBVAJ. Ce projet consiste en l'échantillonnage de micro-invertébrés benthiques afin de documenter l'impact de changements climatiques sur les rivières sur un horizon 2017-2020.

Il présente ensuite le Projet de caractérisation de bandes riveraines en milieu agricole en lien avec le financement qu'a reçu l'OBVAJ du Programme Prime-Vert du MAPAQ. Ce Projet est à réaliser en partenariat avec le Groupe Conseil Agricole de l'Abitibi (GCAA).

À ce sujet, une question :

Q. : Qu'arrivera-t-il des bandes riveraines qui ont été caractérisées les années précédentes ?

R. (O. Daouda) : Elles seront à végétaliser. Pour cela, il faudrait que l'agriculteur préfinance la végétalisation de sa bande riveraine et faire une demande de remboursement au MAPAQ. Ce qui n'est pas évident, compte-tenu de l'état des finances des producteurs agricoles dans la région.

M. Daouda présente ensuite le projet « Gestion de l'eau et exploitation minière, les clés pour une cohabitation réussie », projet de sensibilisation dont l'objectif est d'informer et de sensibiliser les acteurs de l'eau d'Abitibi-Jamésie sur comment concilier développement minier et maintien de la qualité et disponibilité de l'eau dans une perspective de développement durable.

Il présente ensuite le projet de mise à jour du Plan directeur de l'eau (PDE) essentiellement en ce qui concerne le volet sur les eaux souterraines. Aussi, les résultats de la campagne d'échantillonnage réalisée cette année, ainsi que les données recueillies sur plusieurs projets, ouvrages, bibliographies et bases de données viendront aussi enrichir la mise à jour du PDE.

À ce sujet, une question :

Q. : Est-ce que les milieux humides ont été abordés dans la version initiale du PDE ?

R. (O. Daouda) : Non, ou du moins pas de façon implicite.

Il est aussi question de poursuivre le projet d'analyse de la qualité de l'eau des puits domestiques. Ce projet s'est réalisé au courant des 3 dernières années au sein de l'OBVAJ. L'Organisme a décidé de poursuivre l'exercice pour une extension jusqu'en 2024.

D'autres projets comme le RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) sont poursuivis, mais en raison d'un manque de bénévoles, certains lacs n'ont pas été échantillonnés, tel le lac Malartic.

À ce sujet, des questions :

Q. : Au bout de 3 ans, les stations changent, où vont être installées les autres stations ?

R. (O. Daouda) : C'est le RSVL qui s'en occupe. Le lac Lemoine sera évalué seulement selon la transparence cette année. Le problème de disponibilité de bénévole persiste.

M. Léandre Gervais mentionne qu'il serait en mesure de transmettre une demande d'aide-bénévole au regroupement de bénévoles du Chemin du Lac. O. Daouda mentionne prendre contact avec lui éventuellement à ce sujet.

4.6. CHOIX DU VERIFICATEUR COMPTABLE

Afin de préparer la mission d'examen pour l'année financière 2019-2020, M. Oumarou présente les différentes soumissions reçus afin de réaliser l'examen financier de l'OBVAJ pour les trois (3) prochaines années (2019-2020, 2020-2021, 2021-2022).

- La première soumission a été déposée à la firme [Raymond Chabot Grant Thornton](#) inc, pour un montant de \$3000 à 3275/an (2020-2022)
- La deuxième soumission a été déposée à la firme [Perseus Services-Conseils](#) pour un montant de \$4000/an (2020-2022).
- La troisième soumission a été déposée à Consult Action RS Inc. pour un montant de \$1025.00, \$ 1050.00 et \$1075.00 pour les exercices respectifs 2020 à 2022 (taxes non comprises).

RÉSOLUTION OBVAJ-422-05-19

Objet : Choix du vérificateur comptable pour les années financières 2019-2020 ; 2020-2021 ; 2021-2022

Mme Cindy Cormier propose l'embauche de la firme Consult Action RS Inc. afin de réaliser la mission d'examen pour les 3 prochaines années financières 2019-2020; 2020-2021; 2021-2022. La proposition est appuyée par M. Richard Genest et est adoptée à l'unanimité.

Adopté

4.7. REMISE PRIX DE DISTINCTION A CERTAINS MEMBRES

Une attestation de reconnaissance ainsi qu'un chèque cadeau d'un montant de \$100 chacun sont remis à M. François Brulotte et Madame Thérèse Marchand pour les services bénévoles rendus.

4.8. ÉLECTIONS 2019-2020

M. Mario Grenier se propose comme président d'élections et est appuyé par O. Daouda. Isabelle Dufresne est désignée secrétaire.

Les postes de représentants aux secteurs municipal, économique et communautaire sont à pourvoir au sein du conseil d'administration de l'OBVAJ.

RÉSOLUTION OBVAJ-423-05-19

Objet : Élection de M. Mathieu Bellerive en tant que représentant du secteur municipal dans le conseil d'administration de l'OBVAJ

Luc Bossé propose Mathieu Bellerive comme représentant municipal. Aucune autre candidature n'est enregistrée. M. Mario Grenier, président d'élection demande à M. Bellerive s'il accepte le poste. M. Mathieu Bellerive accepte.

M Bellerive élu par acclamation.

Adopté

RÉSOLUTION OBVAJ-424-05-19

Objet : Élection de M. Normand Roy en tant que représentant du secteur communautaire de l'OBVAJ

Richard Genest propose Normand Roy comme représentant secteur communautaire. Aucune autre candidature n'est enregistrée. M. Mario Grenier, président d'élection demande à M. Roy s'il accepte le poste. M. Normand Roy accepte.

M Roy élu par acclamation.

Adopté

RÉSOLUTION OBVAJ-425-05-19

Objet : Élection de Mme Évelyne Sylvestre en tant que représentante du secteur économique de l'OBVAJ.

Omar Daouda propose Eve-Lyne Sylvestre comme représentante secteur économique. Aucune autre candidature n'est enregistrée. M. Mario Grenier, président d'élection précise que Mme Éve-Lyne Sylvestre a signifié son intérêt par courriel pour le secteur économique

Mme Eve-Lyne Sylvestre élue par acclamation.

Adopté

La composition du conseil d'administration se résume comme suit :

Nom	Secteur de représentativité	Numéro de poste	Date entrée en fonction	Poste d'officier
M. Mathieu Bellerive	Municipal	7	2019-05-22	
M. Léandre Gervais	Municipal	5	2018-05-24	
M. Ghislain Galarneau	Économique, agricole	3	2011-11-16	
M. Normand Roy	Communautaire	4	2015-01-17	Vice-Président
M. Luc Bossé	Économique	1	2016-04-16	Président
Mme. Eve-Lyne Sylvestre	Économique	6	2016-01-21	
M. Richard Genest	Communautaire	2	2018-06-21	

5. QUESTIONS DIVERSES

M. Oumarou demande à l'assemblée s'il y a des questions concernant chacun des points présentés.

Q. : Combien de membres compte l'OBVAJ ?

R. (O. Daouda) : 96

Q. : Comment choisissez-vous vos stations d'échantillonnage pour les prochaines années ?

R. (O. Daouda) : Selon les pressions anthropiques et les usages de l'eau sur le territoire.

Q. : Est-ce que la carte de priorisation des problématiques est opérationnelle sur le site ?

R. : on peut retrouver la carte des priorisations sur le site, mais elle n'est pas interactive. Les cartes interactives sont celle relatives aux résultats d'échantillonnage des rivières et lacs.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Isabel Dufresne propose la levée de l'assemblée. La proposition est appuyée par Richard Genest

La séance se termine à 20 h 25